

Conditions générales

Encadrement : les activités sont encadrées par un guide/coach VTT certifié Swiss Cycling et Jeunesse+Sport. Le guide/coach propose des activités en adéquation avec le niveau des participants. Les instructions communiquées par le guide/coach doivent être suivies par les membres, ce d'autant plus en matière de sécurité. Chaque individu est responsable de son comportement.

Nombre de participants: les activités ont lieu avec des groupes comprenant 3 à 6 personnes. Pour des effectifs réduits ou plus importants, une offre particulière peut être proposée par le guide. Des formes individualisées peuvent être également proposées pour du guiding & coaching. Le prix de la prestation « sur-mesure » et à convenir directement avec le guide/coach.

Niveau requis: pour chaque activité, les niveaux physique & technique (novice-intermédiaire-avancé) sont spécifiés. Pour obtenir plus de détails quant à la nature de l'activité, le participant prend contact directement avec le guide /coach.

Conditions météorologiques : en cas de mauvaises conditions météorologiques présentant des risques pour la réalisation de l'activité, le guide propose dans la mesure du possible une alternative dans une autre région. Si l'activité doit être annulée, une date ultérieure est proposée en consultation avec les participants. Auquel cas une personne inscrite ne peut être présente à cette nouvelle date, elle sera remboursée intégralement.

Transports: sauf indication, les frais liés au transport (remontées mécaniques, cars postaux, train etc.) ne sont pas compris dans les prestations. Certains déplacements peuvent se faire avec les véhicules des participants après regroupement. Le chauffeur sera défrayé par les occupants à hauteur de CHF 0.70/km.

Prix & conditions de paiement : les prix indiqués sur le site sont valables pour des groupes de 3 à 6 personnes. Les prestations incluses et non-incluses sont précisées pour chaque activité. En cas de doute, contactez le guide/coach. Concernant les offres dès 2 jours, lors de son inscription le participant verse la moitié du montant (précisé par le guide).

Annulation : si une personne inscrite renonce à participer à l'activité, un montant de 50% du prix est retenu à moins de 30 jours et 100% à moins de 10 jours avant le début de l'activité. La souscription à une assurance annulation est donc conseillée. Par ailleurs, si une activité est annulée par le guide/coach (nombre de participants insuffisant), le participant inscrit sera totalement remboursé.

Assurance : chaque participant doit être en possession d'une assurance accident et maladie avec rapatriement. Le guide est quant à lui couvert par une RC professionnelle couvrant les risques liés à sa fonction.

Matériel: les participants s'engagent à participer aux activités avec un VTT en bon état de marche. En cas de doute sur le type de matériel requis, il contacte directement le guide/coach. Le port du casque est obligatoire.